

**Séance publique du 22 janvier 2001**

**Délibération n° 2001-6138**

commission principale : déplacements et voirie

commune (s) : Genay

objet : **Acquisition d'un terrain situé rue de la Grande Charrière et appartenant à la Commune**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -  
Service opérationnel - Subdivision nord

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 4 janvier 2001, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La communauté urbaine de Lyon procède à l'acquisition d'une parcelle de terrain nu de 120 mètres carrés appartenant à la commune de Genay, sur le territoire de cette dernière en bordure sud du chemin de la Grande Charrière et cadastrée sous le numéro 38 de la section AK.

Aux termes du compromis qui est soumis au Conseil, la commune de Genay céderait gracieusement cette parcelle qui a été nécessaire à la réalisation d'un parc de stationnement de proximité après démolition du bâtiment qu'elle comportait ;

Vu ledit compromis ;

Ouï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve** le compromis qui lui est soumis.

**2° - Autorise** monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

**3° - Les frais** d'actes notariés liés à cette opération, estimés à 3 000 F, seront financés sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2001 - compte 211 200 - fonction 822 - opération 0499.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,